



Carrosserie - Préparateur-Peintre (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Tu aimes les belles carrosserie et les peintures hautes en couleur ? Parechocs, ailes, portières, aillons, tu connais chacun de ces éléments de carrosserie ?

Tu as un côté minutieux et créatif ? Deviens Préparateur-Peintre en carrosserie grâce à cette formation bien polie !

Le Préparateur-Peintre et la Préparatrice-Peintre en carrosserie **réparent et peignent différentes pièces de carrosserie automobile. Ils soudent, collent, marouflent, poncent différentes pièces de carrosserie en vue de les réparer. Ils peignent également les pièces réparées au pistolet et les traitent avec les différents produits adéquats.**

Au cours de cette formation en apprentissage, tu apprendras toutes les techniques et développeras toutes les compétences liées au métier de

Préparateur - Peintre en carrosserie :

Analyser le travail à réaliser : tu apprends à analyser le travail demandé sur base des consignes et des demandes du client. Tu apprends à évaluer les différentes tâches à effectuer, tu évalues la faisabilité des travaux. Tu apprends à repérer les défauts de peinture. Tu apprends à mesurer les surfaces à traiter afin de calculer la quantité de produits et de matériaux nécessaires. Tu apprends à communiquer et coordonner tes tâches pour optimiser l'utilisation de l'atelier.

Préparer et organiser l'atelier : tu apprends à préparer ton poste de travail, tu identifies les équipements et outils nécessaires à tes tâches et tu apprends à les installer et utiliser. Tu apprends également à transporter les matériaux et pièces jusqu'à l'atelier et la cabine de peinture. Tu apprends à entretenir et nettoyer tes outils et ton matériel.

Préparer le véhicule : tu apprends à démonter et remonter des pièces en fonction des travaux de carrosserie et de peinture à effectuer. Tu apprends à maroufler et à protéger le véhicule pour les différents travaux. Tu veilles à la propreté des surfaces sur lesquelles tu vas travailler : tu dégraisses, ponces, traites la corrosion.

Réparer des pièces de carrosserie : sur base des travaux à effectuer, tu apprends à souder, débosser, enduire, poncer, redresser, découper, aligner sur base du modèle les différentes pièces de carrosserie. Tu apprends à traiter les différentes pièces en fonction des réglementations du constructeur.

Appliquer de la peinture : tu apprends à préparer les produits de peinture : composition de la teinte et des quantités de produits nécessaires. Tu apprends les techniques pour appliquer la peinture par pistolage, pulvérisation en cabine... Tu apprends à pulvériser un enduit pistolable, un apprêt, un Wash-primer, une peinture de finition dans une entrée et à assurer le séchage.

Alors si tu souhaites un avenir professionnel sans rayures, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un atelier de carrosserie

Employé / Employée dans un garage automobile

Employé / Employée dans une concession automobile

Débouché(s) future(s) formation(s)

Carrossier - Réparateur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carrossier-reparateur-hfx>) (adulte)

Tôlier en carrosserie (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/carrosserie-tolier-hfx>) (adulte)

Deviseur en carrosserie (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/carrosserie-deviseur-hfx>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Contact client Travail à l'atelier et à l'extérieur

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Correspondance avec le Certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire (CQ6P)

Aptitudes

Le travail s'effectue parfois dans des positions inconfortables et demande parfois la manipulation de lourdes charges.

Les horaires sont généralement réguliers et comportent occasionnellement des heures supplémentaires en accord avec la convention collective de travail (négociée en commission paritaire 149.02).

Les Préparateurs et Peintres doivent être résistants au stress et ne doivent pas être allergiques aux produits tels que des solvants, enduits, peintures, fibres... Le port d'équipements de protection individuels et collectifs est exigé.

Programme

1ère année :

L80 - E80/1 Enduire – Poncer une pièce de tôlerie (1ère partie) (24h)

L80 - E80/1 Appliquer une peinture de finition sur les entrées et tôles intérieures (1ère partie) (36h)

L80 - E80/1 Initiation soudure et tôlerie (72h)

L80 - E80/1 Initiation démontage-montage (48h)

2ème année :

L80 - L81/2 Enduire – Poncer une pièce de tôlerie (suite et fin) (40h)

L80 - L81/2 Maroufler et appliquer des sous-couches (16h)

L80 - L81/2 Réparer/traiter des matières synthétiques (32h)

L80 - L81/2 Appliquer une peinture de finition sur les entrées, les tôles intérieures (suite et fin) (32h)

3ème année :

L80 - L82/3 Pistoler une peinture non métallisée sur un élément déposé (40h)

L80 - L82/3 Pistoler une peinture métallisée avec voilage (60h)

L80 - L82/3 Effectuer une réparation localisée: « spot repair » (20h)

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



Namur

Rue Henri Lemaître, 69 5000 Namur

081 74 32 14

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 73 62 14

centre.namur@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!